

laissent planer quelques menaces mais le souci majeur du docteur Stagnara est d'assurer en même temps la continuité de l'œuvre et l'esprit familial et chrétien qui anime toujours l'équipe de la première heure. Le centre de soins fonctionne régulièrement. Par ces malades et les enfants du catéchisme les sœurs restent en contact avec le quartier. En 1964, nouvelle demande d'extension de la clinique, malgré les nouvelles lois restrictives faisant difficulté envers les établissements hospitaliers non conventionnés et qui empêchent les sœurs de garder les enfants les plus déshérités en rééducation au lieu de les envoyer terminer ailleurs leur convalescence. En 1965, l'année s'ouvre par des travaux importants dans la Maison de retraite, mais les travaux les plus importants se font dans le cadre de l'agrandissement de la clinique. Ils se terminent courant 1966 et la capacité passe à 52 lits. Durant les années 67/68, les sœurs vont accueillir des jeunes IMC que les autres établissements hésitent à recevoir à cause des soins constants que leur état réclame. En 1970, avec la reprise des activités à la clinique, des sœurs reprennent aussi les visites des personnes âgées dans le quartier ainsi que des cours d'alphabétisation. C'est en 1972 que Sr Lazarine, qui depuis 18 ans s'occupait de l'entretien du linge de la paroisse, cesse son activité. En 1977, fermeture officielle du centre de soins, au grand regret des pauvres du quartier. Pour la clinique, une demande d'un permis de construire pour une cuisine et une buanderie indépendante des locaux de la Maison de Retraite est déposée.

En 1991 une décision est prise de fermer la Maison de retraite, car trop de travaux sont à envisager pour la mise aux nouvelles normes exigées. Après beaucoup de démarches et de pourparlers, c'est le Secours Catholique qui prendra une partie de la maison pour héberger des familles ayant des malades hospitalisés dans les hôpitaux lyonnais. En avril 1993 : Ouverture de la Maison du PARI. " Point d'Accueil et de Rencontre pour les parents d'enfants et d'adultes hospitalisés ", Point d'Accueil, de Rencontre et d'Insertion pour les personnes que le parcours professionnel et le cheminement personnel ont amenées à vivre à un moment donné dépendantes de l'ANPE et l'ASSEDIC.



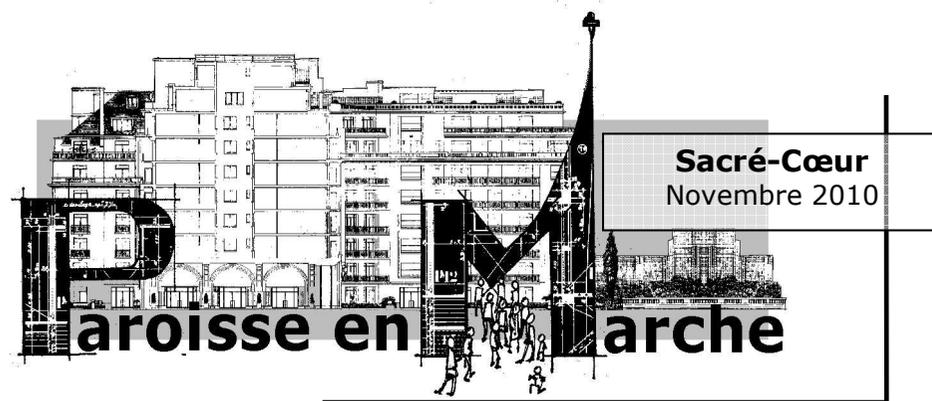
En 2010, la clinique continue à se développer, mais la Communauté des Sœurs diminuant et les santés devenant plus fragiles, la décision a été prise à regret de se retirer.

A gauche, photo de Sœur Marie-Thérèse

Maison paroissiale : 89, rue Antoine Charial – tél : 04-78-54-86-31

Accueil en période scolaire : du lundi au vendredi de 17h à 19h
et le samedi de 10h à 12h.

Messe : samedi à 18h et dimanche à 10h.



EDITORIAL

AU REVOIR

*« Il ne suffit pas d'y dire,
faut encore y faire.... »*

Sagesse lyonnaise !... et beau dicton des plus réalistes pour nous qui allons devoir vous quitter (définitivement) la dernière semaine de novembre 2010.

Inutile de vous dire combien nous, Sœurs de Saint Joseph de l'Apparition, il nous en coûte de quitter ce quartier qui nous est si cher. Mais chacun de vous restera très présent.

Le chemin parcouru ensemble témoigne du passé, du présent, de l'avenir.

Vivre une mission d'Église, et ce pendant 95 ans, a permis à celles qui nous ont devancées (souvent dans la discrétion) d'accueillir le sourire de vos enfants, de partager joies et peines de tous.

Que chacun veuille trouver ici notre MERCI reconnaissant.

Nous ne vous oublierons pas, vous emportant dans notre cœur, notre prière et nous confiant à la vôtre.

Merci aux prêtres qui ont marqué cette paroisse et ont toujours été présents.

Merci au Père Jérôme et au Père Jacques.

Communauté des sœurs de Saint Joseph de l'Apparition

(NDLR : La messe d'adieu aux sœurs aura lieu le dimanche 14 novembre 2010 à 10h à l'église du Sacré Cœur : venez nombreux les accompagner !)

SŒURS ST JOSEPH DE L'APPARITION — 1915-2010

Les Sœurs de St Joseph de l'Apparition sont arrivées à Lyon pour la première fois au début de la première guerre mondiale.

C'est en janvier 1915, qu'elles sont appelées à Lyon, par le cardinal Sevin, pour desservir l'ambulance de la rue Tronchet et soigner les blessés. Puis un nouvel appel du cardinal leur demande de venir dans la paroisse de Ste Anne du Sacré-Cœur, située dans un quartier pauvre et ouvrier à forte indifférence religieuse pour prendre en charge les pauvres et les soins des malades de ce quartier. Elles logent alors dans la rue Paul Bert. Sans moyens de subsistances, elles font de nombreuses démarches, sans résultats. Comme dans toute fondation, elles rencontrent beaucoup de difficultés et d'obstacles, mais, à force de persévérance et de courage, et comptant sur la Providence, elles trouvent les moyens de subvenir à leurs besoins. En janvier 1916, les sœurs sont au nombre de quatre : l'une d'entre elles soigne les malades à domicile, qui payent quand ils peuvent "et cela pas souvent", les autres sœurs font des travaux de lingerie, confectionnent des masques à gaz pour les soldats, donnent des leçons particulières, et débutent la catéchèse pour des enfants non baptisés. A la mort du cardinal Sevin, en mai 1916, elles perdent leur protecteur, mais poursuivent leurs activités à la paroisse (elles assurent la préparation au baptême et à la 1^{ère} communion). En juin 1917, les sœurs répondent à l'appel de Mme Gilet pour ouvrir un orphelinat au boulevard des Belges tandis qu'une nouvelle communauté de 3 sœurs continue l'œuvre de la paroisse Sainte Anne du Sacré-Cœur.

Ce n'est qu'en 1934, que va se réaliser un projet de construction et la pose de la première pierre est bénie par le curé de la paroisse M. l'Abbé Thévenot le 19 septembre. En 1937, la " MAISON DE FAMILLE " ainsi dénommée accueille des dames âgées. Elles sont au nombre de six. Située dans un quartier populaire, entourée d'habitations ouvrières et de cheminées d'usines, éloignée du centre et du milieu bourgeois, les sœurs soignent de leur mieux les résidentes dont certaines fragilisées par l'âge sont devenues malades; d'autres sœurs continuent à s'occuper de la paroisse : patronage, catéchisme, entretien du linge d'église, visites des pauvres à domicile, colonie de vacances.

En 1939, la propriété s'agrandit d'un terrain et d'une maison débouchant sur la rue Paul Bert. A la déclaration de guerre, le clergé confie aux sœurs l'organisation d'une maison d'hébergement pour les enfants à St Julien Molin Molette dans la Loire. Par arrêté préfectoral, les dames de la maison sont évacuées et la maison reçoit des réfugiés. Le Secours National demande leur aide et les sœurs ouvrent, dans un local de la paroisse à la rue Richerand, " un centre de réconfort ". Les sœurs en assurent le fonctionnement et distribuent quotidiennement jusqu'à 700 repas. Avec l'invasion de 1940, la maison a vu s'accroître le nombre de dames âgées qui venaient s'abriter afin d'être aidées dans les mille difficultés dont souffraient les personnes âgées isolées. Elle n'aurait pas suffi, même 3 fois plus grande à recevoir toutes les personnes qui se présentaient... Il fallait envisager un autre agrandissement. Une occasion se présenta, par la possibilité de l'achat d'un terrain et d'une usine en démolition. Cela allait permettre pour l'avenir, l'extension de la pension de famille et pour

"l'immédiat" la création d'un dispensaire, centre médical et familial pour le quartier, œuvre nouvelle qui ouvrirait à la communauté un champ d'apostolat illimité. Dans les années qui suivent, une succession d'événements marque une avancée ainsi qu'un développement de l'œuvre : 1942, consécration de la France au Sacré-Cœur dans notre paroisse par le prince de Bourbon et réception dans notre communauté ; 1943, le "goûter des Mères" est installé dans une maison de la rue Paul Bert ; 1944, le Dispensaire est terminé et complètement aménagé. L'autorisation d'ouverture est accordée mais uniquement pour des soins infirmiers ; 1948, le local de l'annexe ne pouvant servir de dispensaire, des jeunes filles sont admises comme pensionnaires, mais nous sommes loin du centre de la ville... 1949, l'UNIOPS insiste pour que des démarches en vue de l'ouverture du dispensaire destiné aux soins de la population ouvrière du quartier de la Vilette soient amorcées. Celles-ci commencent aussitôt ; le dossier passe à la commission d'agrément le 17 juin et l'agrément est accordé ! Le docteur Stagnara se met à l'œuvre pour trouver des médecins spécialisés : six acceptent et un cabinet dentaire et un cabinet de radiologie sont installés. Le 20 novembre, les locaux sont bénis et dès le lendemain les malades du quartier viennent se faire soigner.

Mais en 1950, dès le 12 janvier, les médecins reçoivent une convocation devant le Conseil de l'Ordre qui les prie de cesser toute activité au dispensaire dès le 12 février. En 1953, sur demande d'un docteur, proposition est faite de transformer les locaux du dispensaire en clinique pour de la petite chirurgie. En novembre, les démarches auprès du Conseil de l'Ordre et de la santé sont faites ainsi que des plans pour un agrandissement. Le Conseil de l'Ordre donne en décembre, l'autorisation pour une ouverture d'une clinique, tandis que d'autres démarches sont en cours. En 1954, le 9 juin, autorisation définitive d'ouverture de la clinique. Celle-ci est agrandie de 4 pièces et il y a 10 lits. Le 27 octobre, le Cardinal Gerlier vient bénir les nouveaux locaux de la Clinique Emilie de Vialar, "clinique qui a pour but de soutenir et d'aider par tous les moyens appropriés l'action charitable exercée près des malades." En décembre, la clinique a bien démarré, et sur les 15 lits, 8 à 12 sont occupés. En 1955, le 9 mars, l'accord d'occuper 15 lits de chirurgie est reçu. Les malades viennent nombreux, il faut en refuser faute de place... En 1956-1957, continuation des œuvres existantes : patronage, catéchèse, sortie de groupe des personnes âgées de la paroisse, dispensaire et clinique, maison St Joseph. Amélioration de l'existant par des travaux appropriés : à la Maison St Joseph, aménagement d'un parc (plantation d'arbres d'agrément et fruitiers et modification du poulailler). En 1958, nouvelle autorisation d'agrandissement de la clinique et les travaux commencent en novembre. En 1959, inauguration et bénédiction de la nouvelle clinique, et réaménagement de l'ancien bâtiment. (30 lits). En 1960, la paroisse ne pouvant assurer le service religieux à la clinique, appel est fait aux Missions Africaines. Un indult de Rome pour une durée de 5 ans, par l'intermédiaire de l'archevêché de Lyon, autorise à faire célébrer la messe de temps en temps à la clinique. Le cabinet dentaire, qui fonctionnait spécialement pour les pauvres du quartier est fermé.

1961-1962 : au plan hospitalier la clinique est en pleine activité. La proportion des enfants jeunes augmente car peu d'établissement les acceptent pour des traitements longs d'orthopédie (scoliose) et de chirurgie infantile. Les lois hospitalières

MUSIQUE

Le père Jérôme recommande les Cantates de Bach, Il delirio fantastico.
Concert au temple réformé 10 rue de la Lanterne à Lyon 1^{er}, avec 10 musiciens, ténor, basses soprano, et la simplicité d'un concert sans discours, mais avec un livret pour chacun.

Une heure de musique chaleureuse par des jeunes tout à leur affaire, avec joie et compétence.

Dimanche 7 novembre 2010 à 17h, BWV 84, 170, 1083, puis 5 décembre, 23 janvier, 13 février, 13 mars 2011.

Prix : adulte 10 euros, étudiant 5 euros, enfant 2 euros.

VENEZ PREPARER NOEL 2010 DE NOTRE PAROISSE !

Préparation de l'Avent :

vendredi 5 novembre à 20h30 à la maison paroissiale.

Préparation de la veillée de Noël :

mercredi 17 novembre à 20h30 à la maison paroissiale.

GARDERIE

Le service de la garderie permet à des familles de venir à la messe pendant que les petits enfants, pour qui la messe est encore un peu longue, jouent à la garderie. Les couples peuvent ainsi profiter pleinement d'un moment de prière et de communion avec l'assemblée.

Ce service accueille tous les enfants jusqu'à 5 ans, que ce soit dès le début de la messe ou au cours de celle-ci.

La garderie est assurée par les parents qui l'utilise mais fait appel à toutes les bonnes volontés ! Aidez-nous à la faire vivre !

Il est possible de s'inscrire sur le panneau affiché sur la porte de la sacristie ou de contacter :

Anne-Cécile LAPORTE, lapomigi@hotmail.fr, 04.37.91.03.11

Comité de rédaction : H. BERTRAND, F. CROUSLÉ, C. LACHNITT, M. DEBIDOUR

Contact articles/annonces : hn.bertrand@neuf.fr

Mise en page/Internet : H. CHELLAT — Tirage : M. RELIER, J. BEYDON.

Site : <http://sacrecoeur.chez.com>

ANNONCES NOVEMBRE 2010

(penser à inscrire les dates de réunions dans l'agenda situé dans la pièce servant à l'accueil)

Lundi 1 novembre	10h00 Messe de la Toussaint
Mardi 2 novembre	08h30 Messe pour les défunts
Mercredi 3 novembre	17h00 Réunion du groupe Accueil
Jeudi 4 novembre	20h30 Préparation au mariage (P. BORDIER 04.72.35.12.94) 20h30 Paroisse En Marche (H. BERTRAND 04.78.53.62.14) 20h30 Réunion de préparation du temps fort du KT 20h30 SIGNIS (salle des sans abris)
Vendredi 5 novembre	20h30 Préparation de L'Avent
Samedi 6 novembre	18h00 Messe avec le groupe scout
Lundi 8 novembre	14h15 Mouvement des Chrétiens Retraités
Mardi 9 novembre	15h30 Messe à l'EHPAD – Vilette d'Or 20h30 Préparation baptême (J.M. SUSPENE 04.78.53.51.64) 20h30 Equipe d'animation pastorale
Samedi 13 novembre	15h00 temps fort du catéchisme suivi de la messe à 18h00
Dimanche 14 novembre	10h00 Messe d'Adieu aux soeurs de St Joseph de l'Apparition
Mardi 16 novembre	20h30 Eveil à la foi
Mercredi 17 novembre	11h30 Messe chez les soeurs de St Joseph de l'Apparition avec le Cardinal Barbarin 20h30 Préparation de la veillée de Noël de 21h00
Jeudi 18 novembre	20h30 Groupe Bible
Vendredi 19 novembre	20h15 Réunion Confirmation
Mardi 23 novembre	15h00 Conseil Paroissial aux Affaires Economiques
Samedi 27 novembre	9h00 à 12h00 Célébration d'Eveil à la Foi
Lundi 29 novembre	17h30 Réunion équipe visite aux personnes âgées et isolées 20h30 Paroisse En Marche (H.BERTRAND 04.78.53.62.14)

Maison paroissiale : 89, rue Antoine Charial – tél : 04-78-54-86-31

Accueil en période scolaire : du lundi au vendredi de 17h à 19h
et le samedi de 10h à 12h.

Messe : samedi à 18h et dimanche à 10h.

BAPTEMES CELEBRES EN OCTOBRE 2010

Charlotte MATTHYS, Maxime BESSARD, Eléonore ROCHAT, Laura VELOSO,
Chloé DA SILVA, Lucie BRESSOUX, Elisa FAVRE, Angelina LAURANCON,
Marie Lou VALES, Antoine PALAY, Liou PACZYNSKI

FUNERAILLES CELEBREES EN OCTOBRE 2010

André REVILLON, Jeanne TRINCHI

Lucie JOVER

Regardez sa photo ! Je suis sûre que vous connaissez tous Lucie qui, fidèlement, fréquente notre paroisse et met une ambiance joyeuse en sautant au cou de l'un ou l'autre. Je suis allée la rencontrer chez ses parents, rue de la Ruche, pour vous la présenter.



Lucie a 43 ans. Elle vit depuis l'âge de 20 ans au Foyer Bellecombe à Chaponost. Une semaine sur deux son père va la chercher en voiture pour un week-end en famille.

Au Foyer sa vie est bien réglée : le matin travail car chacun doit participer à la tenue de l'institution. Lucie fait partie de l'équipe « lingerie » (elle fait le geste de repasser pour confirmer) pendant que d'autres sont au « ménage », à la « cuisine », au « jardinage » ou à l'« atelier technique ». L'après-midi, loisirs : soit promenade, équitation, travaux manuels, bibliothèque ou piscine (Lucie approuve bruyamment cette dernière activité). Le Foyer est mixte.

Y a-t-il eu une évolution dans son comportement ?

Sa petite enfance fut difficile : crises d'épilepsie qui remettaient en cause ses progrès ; nuits agitées. Un traitement adapté et toujours remis en question

lui permet maintenant de vivre mieux. Elle est toujours en progrès ; elle accepte bien les ordres, se montre très sensible aux encouragements ; elle se propose pour donner des coups de main (« main » confirme Lucie en tendant le bras). Elle a toujours eu la mémoire des visages et reconnaît des personnes rencontrées il y a longtemps.

En famille quelles sont ses activités préférées ?

A la maison elle regarde la télévision depuis une dizaine d'années et s'y intéresse ; elle apprécie la météo, suit les histoires policières. Elle est championne à la pétanque ! Elle a eu un temps de l'intérêt pour des jeux à l'ordinateur. Quant aux cartes, elle adore les manipuler et s'est parfois endormie avec un paquet en mains. Mais la première chose qu'elle réclame en arrivant chez ses parents c'est d'aller à la messe. A l'église elle est toujours joyeuse et paisible.

Elle a un tempérament très religieux ?

Tout à fait. Un de ses meilleurs souvenirs est sa confirmation (avec ses sœurs au sein du groupe 18-25 ans de la paroisse) dont elle garde une image dans sa chambre et la venue de Jean-Paul II (« Pau » dit-elle avec excitation) qui lui a imposé les mains en 1986. Elle ne manque jamais le groupe des *Rencontres chrétiennes*, que le Père Marcel Plasse anime au Saint Sacrement le dimanche à 15h une fois par mois.

Elle serait enchantée, ainsi que Marcel, que des paroissiens viennent partager leur célébration.

Alors si le cœur vous en dit, les dates sont fixées : 24 octobre, 21 novembre et 19 décembre.

Propos recueillis par Michèle DEBIDOUR

LITURGIE DES ENFANTS

Le temps de la liturgie de la parole pour les enfants est proposé pendant la messe dominicale aux enfants, à partir de 5 ans et animé par des parents.

Les parents animateurs ont besoin de renfort !

Aidez-nous à faire vivre ce temps très riche pour les enfants, en vous engageant à l'animer un, deux ou trois dimanches dans l'année !

Vous pouvez contacter :

Chantal VERDEIL, chantal.verdeil@laposte.net, 04.72.72.97.71

La Charade

Poursuivant notre tour d'horizon des organismes à vocation sociale ou caritative de notre quartier, nous avons rencontré Mme VIGNE, qui dirige les Centres d'Hébergement à l'association « Hôtel Social ».

PEM : « Hôtel social », voilà une expression qui ne dit pas grand'chose aux gens du quartier... Pouvez-vous préciser en quelques mots l'origine de votre association et son objet ?

Mme Vigne : L'Association « Hôtel social » a été créée en 1968, conjointement par 2 organismes fondateurs : d'une part, le CLORE, Comité de Liaison des Oeuvres Religieuses et d'Entraide (qui regroupe les actions caritatives des différentes religions), et d'autre part la Ville de Lyon. Il s'agissait, à l'époque, de faire face au manque d'hébergement à caractère d'urgence ; le premier établissement était destiné aux hommes ; plus tard, en 1974, on a créé un établissement pour accueillir les familles : ce fut « La Charade », qui s'installa rue Baraban.

PEM : Comment se présente l'Association aujourd'hui ?

M.V. : Aujourd'hui, l'Association comprend 5 services, répartis sur 3 sites :

- l'Hôtel Social Riboud, établissement pour hommes installé au 24, rue Riboud dans le 3^{ème} arrondissement,
- la Charade, hébergement destiné aux femmes seules avec enfants, situé au 259 de la rue Paul Bert depuis 2006, ainsi que le service petite enfance situé dans les mêmes locaux
- Accueil et Logement, qui accueille et accompagne des familles logées dans des appartements dispersés dans le quartier,
- Point Accueil qui accompagne des personnes sans domicile, situé rue Etienne Richerand toujours dans le 3^{ème} arrondissement, (*)
- le Grenier, atelier chantier d'insertion qui récupère et répare des meubles pour les mettre à disposition des personnes qui ont de faibles ressources. 80 salariés permettent de faire fonctionner ces différents établissements.

Comme vous pouvez le constater, ces différents équipements sont tous centrés sur l'hébergement social, qui se distingue de l'hébergement d'urgence (exemple : accueil de nuit, comme le pratiquent d'autres organismes).

PEM : Alors, aujourd'hui, parlons de la Charade...

M.V. : La Charade est donc un établissement d'hébergement pour des femmes avec enfants en situation difficile. Nous avons accueilli, en 2009, 36 familles, avec 89 enfants. Aujourd'hui, dans les 22 appartements de l'établissement, nous logeons environ 75 personnes.

SITE INTERNET

Le site internet de la paroisse

<http://sacrecoeur.chez.com/>

ne demande qu'à être alimenté.

Merci notamment aux groupes de transmettre leurs informations à :

Henri Bertrand (hn.bertrand@neuf.fr)

ou au père Jérôme (jeromeduprelatour@free.fr)

Comité de rédaction : H. BERTRAND, F. CROUSLÉ, C. LACHNITT, M. DEBIDOUR

Contact articles/annonces : hn.bertrand@neuf.fr

Mise en page/Internet : H. CHELLAT — **Tirage :** M. RELIER, J. BEYDON.

Site : <http://sacrecoeur.chez.com>

Ces personnes sont envoyées par la Maison de la Veille Sociale, qui depuis 2008, centralise la demande des personnes ou familles à la recherche d'un hébergement et l'offre des structures proposant ce type d'accueil.

Nous hébergeons ces personnes, mais surtout nous les accompagnons, c'est-à-dire que des travailleurs sociaux les aident à régler leurs difficultés (endettement, santé, addiction, soutien à la parentalité,...).

Notre équipe éducative est présente de 7h à 22h et un surveillant de nuit est présent la nuit.

Pour compléter l'accompagnement de ces familles, nous avons mis en place d'autres services :

un Service « petite enfance », qui accueille une vingtaine d'enfants, en priorité ceux des résidentes, mais aussi d'autres enfants du quartier. Ce service fonctionne comme une crèche, et permet aux mères d'aller au travail, en formation ou de chercher du travail ;

un « Pôle emploi-formation » : son rôle est d'aider les femmes dans leur recherche d'emploi : des ateliers sont organisés ; sur 72 personnes suivies en 2009, 56 ont franchi une étape (CDD, stage, formation, ...), 7 ont accédé à une sortie positive c'est-à-dire qu'elles ont trouvé une solution durable et bien adaptée à leur situation.

PEM : Combien de temps reste-t-on à la Charade ?

M.V. : Les femmes qui arrivent ici sont souvent des personnes en grande difficulté : victimes de violences, elles ont fui le domicile conjugal; ou bien, elles ont été expulsées de leur logement pour défaut de paiement du loyer, ou encore, elles rencontrent des difficultés éducatives avec leurs enfants.

Elles arrivent ici, très désemparées, à bout de souffle : il leur faut un temps pour se poser. Lorsqu'elles ont retrouvé une meilleure maîtrise de leur situation, nous préparons avec elle leur sortie sur un logement autonome.

Finalement, la durée de séjour est variable : l'objectif reste de les conduire à une autonomie complète le plus rapidement possible. *En moyenne, la durée de séjour est de 12 à 15 mois.*

A la sortie du Centre d'Hébergement, les familles peuvent bénéficier d'un accompagnement assuré par le Service Mutualisé de Suite (service inter-associatif) sur une durée de 3 à 18 mois.

PEM : Avez-vous des problèmes particuliers : financement, manque de bénévoles ... ?

M.V. : Aussi curieux que cela paraisse, nous arrivons à fonctionner, - grâce,

notamment, au soutien de la Ville de Lyon, mais aussi parce que chacune de nos actions bénéficie de financements particuliers, propres à son statut ou agrément (aide sociale à l'hébergement de l'Etat, suivi RSA du Conseil général, etc....) ; et ceux-ci sont soumis aux mêmes aléas, et aux mêmes restrictions (en ce moment) que tous les autres organismes.

Quant au bénévolat, nous y avons peu recours : le Point Accueil qui reçoit des SDF y fait appel, ainsi que La Charade pour l'aide aux devoirs. C'est ainsi que plusieurs personnes du quartier accompagnent les enfants 1 à 2 fois par semaine dans leurs devoirs ; une personne retraitée anime également un temps autour du conte pour les plus petits. Il n'est pas exclu qu'on y ait recours pour de nouvelles activités : ainsi les ateliers de recherche d'emploi, d'informatique, mais la demande prioritaire concerne l'aide quotidienne au sein de notre accueil de jour le Point Accueil.

Nos besoins : ils portent plutôt vers **la recherche de mobilier** pour le Grenier car le service est organisé pour cette collecte. Cela sert, entre autres choses, à aider les familles lorsqu'elles quittent le centre d'hébergement. Il est très difficile par contre d'organiser et de gérer la collecte d'objets, de vêtements et de jouets, pour des questions de place et de redistribution, en dépit du besoin pour les familles.

(* Cf. le numéro de PEM de Juin 2010.

Propos recueillis par Pierre GRANDJEAN

Sacré-Cœur — Maison paroissiale :

89, rue Antoine Charial – tél : 04-78-54-86-31

Accueil en période scolaire : du lundi au vendredi de 17h à 19h
et le samedi de 10h à 12h.

Messe : samedi à 18h et dimanche à 10h.